



**HAL**  
open science

## Sociolinguistique ou sociologie du langage

Josiane Boutet, Pierre Fiala, Jeny Simonin-Grumbach

► **To cite this version:**

Josiane Boutet, Pierre Fiala, Jeny Simonin-Grumbach. Sociolinguistique ou sociologie du langage. Critique: revue générale des publications françaises et étrangères, 1976, Janvier 1976 (344), pp.66-85. hal-03677564

**HAL Id: hal-03677564**

**<https://hal.science/hal-03677564>**

Submitted on 24 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ALAIN ROBBE-GRILLET

## Topologie d'une cité fantôme

Une ville perdue, qui aurait abrité sur un même territoire plusieurs civilisations successives — répétitives ou contradictoires — déposant chacune ses strates (sa topographie particulière, son histoire jalonnée de cataclysmes naturels ou de massacres, ses textes sacrés, sa panoplie d'ustensiles et de signes), donne lieu ici à une sorte de coupe verticale où les différents systèmes de traces révèlent l'espace propre de chaque âge. Mais les fragments se chevauchent, s'interpénètrent, se détruisent mutuellement...

Théâtres, prisons, harems, temples et lupanars semblent cependant à l'archéologue, qui s'avance pas à pas dans ce dédale mobile à transformations soudaines, contenir (cacher ou bien au contraire, le plus souvent, mettre en scène) le même crime secret : le meurtre cérémonieux et compliqué d'une prostituée à peine nubile, dont le souvenir — ou la reproduction rituelle — laisse des tâches suspectes sur les pas de l'enquêteur.

Ainsi l'enfant qui se retourne reconnaît déjà — dans ses empreintes encore fraîches — les fantasmes sexuels dessinés pour lui par la société nourricière dans ses livres de classe, livres d'art, ou d'histoire, ou de religion, qui tous lui racontent à leur manière sournoise, inlassablement, le même désir.

AUX EDITIONS DE MINUIT

Imprimé en France

JANVIER 1976

344



# CRITIQUE

René MICHA

*Bruno Schulz : une genèse hasardeuse*

Hélène POLITIS

*Satie, textes blancs en forme de poire*

Annie PETIT

*Voir autrement ?*

François ROUSTANG

*A chacun sa folie*

Josiane BOUTET,

Pierre FIALA,

Jenny SIMONIN-GRUMBACH

*Sociolinguistique ou sociologie du langage ?*

### NOTES

*L'œil né dans l'épaisseur*

par Henry RAYNAL

*Le courage des images*

par Yve-Alain BOIS

*Le critique et son inconscient*

par Anne FABRE-LUCE

*Perceval le Fou*

par Roland JACCARD

Revue générale des publications françaises et étrangères

Prix : 13,00 F.

# SOCIOLINGUISTIQUE OU SOCIOLOGIE DU LANGAGE?

REGINE ROBIN  
Histoire et linguistique

Ed. A. Colin, 1973, 307 p.  
(Coll. « Linguistique ».)

J.-B. MARCELLESI,  
BERNARD GARDIN

Introduction  
à la sociolinguistique.  
La linguistique sociale

Ed. Larousse, 1974, 263 p.  
(Coll. « Langue et langage ».)

On ne peut que se réjouir de voir qu'actuellement, tant chez des linguistes que chez des sociologues et des historiens, la problématique de l'articulation entre langue, discours et organisation sociale, entre langage et idéologie, se trouve, après un demi-siècle de structuralisme dominant en linguistique (1), enfin reposée. Il aura d'autre part fallu attendre une vingtaine d'années pour voir des chercheurs qui se réclament du marxisme revenir sur la polémique Marr-Staline ; ainsi, Marcellesi et Gardin, qui y consacrent un chapitre.

Parmi les publications récentes, nous avons retenu deux livres qui tentent de faire le point de la question. Celui de R. Robin est plus particulièrement adressé aux historiens, et part de problèmes que leur pose l'analyse de documents. Celui de J.-B. Marcellesi et B. Gardin est une présentation plus éclee-

(1) Nous rassemblons sous ce terme aussi bien ce qu'on appelle traditionnellement la linguistique structurale que les théories des grammaires génératives, en considérant que, de notre point de vue, leurs convergences (attitude formalisante, recherche de structures générales et formelles, passage, d'une manière ou d'une autre, par l'idéalisation et l'abstraction de l'objet de connaissance...) sont plus fortes que leurs divergences, qui pourraient, à la limite, se ramener à des questions d'ordre technique.

de du champ de la sociolinguistique actuelle. On trouve exposé dans les deux ouvrages un certain nombre de recherches sur lesquelles nous ne reviendrons pas ici, ceci d'autant moins qu'elles ne sont pas toujours intégrées à leur problématique propre, ce qui est particulièrement le cas dans l'ouvrage de Marcellesi et Gardin. Nous centrerons notre lecture sur les passages des ouvrages où les auteurs explicitent leurs positions.

Si la problématique générale est la même, si les auteurs se réfèrent les uns et les autres au marxisme — quelle est la place du langage et des productions discursives par rapport aux superstructures idéologiques ? — il faut toutefois noter quelques différences entre les deux ouvrages, d'abord sensibles à travers le fait qu'ils ne renvoient pas aux mêmes textes : référence explicite aux travaux de Foucault, aux recherches sur l'énonciation, chez Robin ; en revanche, celle-ci ne reprend pas des débats plus généraux, comme l'hypothèse Sapir-Whorf, la polémique Marr-Staline, l'opposition Labov-Bernstein, les travaux de Volochinov, qui fondent, pour Marcellesi et Gardin, la problématique de la sociolinguistique.

Mais la différence essentielle réside dans le fait que Robin se réfère au cadre épistémologique althusserien, dans lequel Marcellesi et Gardin ne se situent pas. L'objectif théorique que se fixe Robin est la constitution d'un objet scientifique qui soit à l'articulation de deux domaines de connaissance : le domaine de l'histoire, science des formations sociales, traversées par la lutte des classes, et celui de la linguistique, science de la langue. Cet objet est recouvert par le concept de *pratique discursive*, tel qu'il peut être défini à partir du texte d'Althusser sur les appareils idéologiques d'Etat (2) et des prolongements qui en ont été tirés, notamment par M. Pécheux (3). Sans suivre dans le détail l'ensemble de ces développements, nous voudrions mettre en relief l'enchaînement des concepts fondamentaux qui constituent pour Robin cette théorie de l'articulation.

Une *formation sociale*, à un moment déterminé de son histoire, est constituée par l'imbrication de divers modes de production économique, organisés en fonction de la dominance d'un des modes de production. C'est donc l'organisation matérielle, c'est-à-dire les rapports d'exploitation économiques, qui structure fondamentalement, ou en dernière instance, une formation sociale. Néanmoins, la dominance d'un mode de production sur une formation sociale ne se réduit pas aux rapports économiques, elle passe par d'autres formes de domination qui définissent l'ensemble des rapports sociaux. L'Etat est

(2) *Idéologie et appareils idéologiques d'Etat*, in *La Pensée*, 151, 1970, p. 3-38.

(3) Cf. notamment, *Analyse automatique du discours*, Dunod, 1969 ; *Langages* 37, 1975 ; *Les vérités de La Palice*, Maspéro, 1975.



la forme fondamentale de domination, il est « l'expression de la classe dominante (4) », mais il ne saurait être analysé comme expression directe de la domination d'un mode de production. Au contraire, il est toujours en « décalage », en « décrochement », par rapport à la domination économique. Ce décalage est constitué par ce qu'Althusser a désigné du terme d'*Appareil idéologique d'Etat* — religieux, juridique, scolaire, culturel, etc. Ce concept théorique recouvre des ensembles diversifiés de pratiques matérielles : pratiques gestuelles, rituelles, discursives, qui manifestent des représentations idéologiques, c'est-à-dire la manière dont les agents sociaux, assignés à une place sociale, vivent leur rapport à leurs conditions d'existence. Les représentations idéologiques peuvent être décrites comme des objets matériels, dont les combinaisons constituent des *formations idéologiques*. Au nombre de ces formations idéologiques il faut compter, entre autres, les *formations discursives*. Ainsi sont posées les prémisses d'une théorie de l'articulation. C'est une théorie générale des idéologies qui ouvre la possibilité d'une description des formations discursives et d'une explication des pratiques discursives. Les formations discursives ne sont qu'une composante des formations idéologiques dont la théorie constitue à proprement parler l'articulation entre le champ de l'histoire et celui du langage.

Ainsi, en théorie du moins, la linguistique et la sociologie, ou l'histoire, ne peuvent être, dans la perspective de Robin, simplement juxtaposées. En ce sens, celle-ci nous paraît fournir un cadre théorique plus satisfaisant que celui que propose traditionnellement la sociolinguistique, à savoir la juxtaposition des deux domaines, linguistique et sociologique, et la simple mise en parallèle des résultats obtenus par les méthodes propres des deux disciplines.

#### LA SOCIOLINGUISTIQUE ET LA NOTION DE COVARIANCE

M. Cohen, initiateur en France des recherches sociolinguistiques, distingue, dès 1956 (5), l'approche externe — c'est-à-dire l'étude des faits de bilinguisme, de dialectologie, de colonisation linguistique — de l'approche interne. Sans doute une analyse réellement historique ne permettrait-elle pas de maintenir cette distinction, comme on le verra plus loin. Quant à la problématique interne, Cohen la pose en ces termes : « Est-il possible d'établir des rapports de structure entre certains faits sociaux et certains faits linguistiques (...). Le lan-

(4) ROBIN, *op. cit.*, p. 98.

(5) *Matériaux pour une sociologie du langage*, Maspéro, 1971 (1<sup>re</sup> édition Pour une sociologie du langage, Albin Michel, 1956).

gage avec son fonctionnement général fondamentalement un est indéfiniment varié suivant les divisions sociales ; chaque groupe social a son individualité propre. » (p. 15 et 59.)

Selon Fishman (6), « la sociologie du langage, ou encore sociolinguistique, s'efforce de déterminer qui parle, quelle variété de langue, quand et à propos de quoi, et avec quels locuteurs ». Cette définition du domaine rejoint celle proposée par Cohen : il s'agit de mettre en relation des « faits » de l'ordre du linguistique avec des « faits » de l'ordre du social, de mettre sur pied une entreprise pluridisciplinaire.

Dans ces différents travaux, c'est l'identité de la démarche que nous soulignons et que nous pourrions résumer ainsi : étude de la covariance entre des éléments issus de deux champs posés comme distincts. C'est aussi la position explicite de Marcellesi et Gardin, déjà formulée en 1971 dans *Langue Française* n° 9 : « La sociolinguistique a pour but de mettre en évidence le caractère systématique de la covariance des structures linguistiques et sociales et éventuellement d'établir une relation de cause à effet. »

#### *Les divergences entre Robin et Marcellesi et Gardin à propos de la covariance*

Les différences de conception de Robin et de Marcellesi et Gardin se manifestent nettement dans leur polémique à propos de la notion de covariance. Robin reproche à Marcellesi de maintenir deux descriptions parallèles, celle du linguistique et celle du social, qui peuvent permettre des constatations de type homologue, mais ne permettent pas de penser « le statut de leurs rapports, de leur détermination, de leur causalité » (p. 48). Elle reproche à cette conception « le manque d'une théorie capable de hiérarchiser les facteurs divers pris en compte », et le fait de mettre le linguistique en relation avec « une juxtaposition de facteurs sans hiérarchie ».

Marcellesi et Gardin invoquent pour leur défense des arguments essentiellement positivistes, alors même qu'ils critiquent le positivisme en linguistique. Ils rejettent le reproche de mécanisme ; ils défendent la nécessité d'une démarche scientifique analytique (chaque science analysant ce qui ressort de son domaine) antérieure à une démarche synthétique (la « théorisation unifiante ») ; ils contestent que la notion de covariance exclue celle de causalité, mais ils posent la causalité à un niveau de généralité tel qu'elle ne peut guère permet-

(6) *Readings in the sociology of language*, Mouton, 1968 ; *Sociolinguistics, a brief introduction*, Labor et Nathan, 1971 (cité d'après Marcellesi et Gardin, p. 16).

tre d'analyser effectivement le jeu des déterminations : « La covariation implique (...) une causalité fondamentale (...) : le besoin de relations sociales est cause du langage » (p. 225-226) ; et ils concluent sur ce qu'on pourrait interpréter comme une critique de Robin : « Cette difficulté (l'établissement des rapports de causalité) qui bloque généralement la linguistique sociale à un degré initial n'est en rien palliée par la simple volonté de la dépasser par une vue théorique d'ensemble. » (p. 226.)

Robin a toutefois, à nos yeux, le mérite de cerner l'im-passe dans laquelle se trouve la sociolinguistique : « Si une théorie de l'articulation de la pratique discursive à l'ensemble de la formation sociale est nécessaire, disons-le tout net, à ce jour une telle théorie n'existe pas. » (p. 50.) Elle tente en outre de mettre le linguistique en relation avec une représentation de l'organisation sociale plus structurée, qui articule notamment l'idéologique et l'économique. Pourtant Robin, comme Marcellesi et Gardin, maintient la coupure entre le linguistique et le social, même si la mise en relation ne s'effectue pas entre les mêmes termes ; en ce sens, elle reste enfermée dans l'impasse de la covariation. Il s'agit toujours de mettre en relation « les deux bouts de la chaîne » (p. 117) : Une analyse linguistique et une analyse sociologique.

#### « Trace » ou « reflet » ?

Dans l'état actuel des recherches de Robin la relation entre « les deux bouts de la chaîne » est formulée en termes de « trace » : traces dans les discours des représentations idéologiques. Quant à Marcellesi et Gardin, ils formulent la relation entre le linguistique et le social en termes de « reflet ». Il conviendrait de s'interroger sur ces concepts de trace et de reflet, qui expriment chez les différents auteurs le type de relation posée entre le linguistique et le social.

Marcellesi et Gardin reprennent le concept marxiste classique de reflet. Toutefois, ils critiquent la conception marxiste de la langue comme reflet de la base économique, et tentent de régler la polémique Marr-Staline (7) en intercalant un niveau

(7) Rappelons, très brièvement, que la *Nouvelle Théorie* du langage de Nicolas Marr (1864-1934) fut prépondérante dans les recherches linguistiques en U.R.S.S. dès la fin des années 20 et jusqu'en 1950, date à laquelle J. Staline la condamna formellement dans un article de *La Pravda*. Comme dans d'autres domaines (par exemple, la théorie du droit de E.B. Pašukanis), le marrisme se présente à l'origine comme une tentative d'élaborer une théorie marxiste du langage et du changement linguistique en reliant étroitement phénomènes sociaux et structures linguistiques. Le dogmatisme (accentué aussi bien par ses partisans que par ses adversaires)

intermédiaire entre la langue et l'infrastructure, celui de l'activité linguistique : « La langue est reflet du monde et de l'histoire, indirectement, en tant qu'elle est reflet de l'activité linguistique, elle-même reflet du monde. » (p. 250.)

À la place de ce concept extrêmement flou de reflet, sur lequel nous reviendrons plus loin, Robin utilise le concept de représentation idéologique, en se référant, comme on l'a vu, à une théorie de l'articulation. Ce qui reste toutefois problématique c'est la nature des relations entre langage et idéologie. Comment Robin passe-t-elle de la proposition théorique que « les formations discursives sont une composante des formations idéologiques » (p. 104) à une démarche qui se donne pour objectif de trouver des traces de représentations idéologiques dans des discours, ce qui pose les représentations idéologiques comme extérieures aux discours ?

#### LES QUESTIONS ABSENTES

C'est sans doute l'absence d'un certain nombre de questions concernant la langue et les discours qui explique pourquoi Robin, comme Marcellesi et Gardin, malgré leurs divergences, restent enfermés dans une problématique qui maintient la coupure entre le linguistique et le social. C'est ces mêmes questions qui nous permettront de faire apparaître comment on peut concevoir le *langagier* comme élément constitutif de la formation sociale, et non plus seulement comme un matériau dans lequel on trouverait des traces d'une organisation sociale existant ailleurs que dans le langage.

#### 1. La langue et l'histoire

Étonnante absence de toute considération sur l'histoire de « la langue française » chez l'historienne R. Robin ! Bien que mettant fort justement en garde contre l'importation en histoire de méthodes et de concepts linguistiques, elle n'intègre pas la linguistique à l'histoire, mais en attend essentiellement des méthodes d'analyse des documents historiques. Travillant sur des documents de l'époque de la Révolution de 1789, elle ne se pose pas la question de savoir si la langue, ou

et les avatars du marrisme (ses liens étroits avec la politique du Parti communiste d'Union soviétique l'apparentant sur certains points avec le lysenkisme) masquent encore l'intérêt des questions qu'il a soulevées (par exemple, les rapports langage/pouvoir, ou langue/nation). Une critique approfondie de l'histoire du marrisme permettrait en tout cas de mettre clairement à jour les liens étroits qui unissent la recherche linguistique et la politique.



le champ des pratiques discursives, a pu changer entre 1789 et nos jours. La langue n'est jamais considérée comme une donnée historique en tant que telle, et les documents sont implicitement considérés comme non-marqués historiquement du point de vue linguistique.

Quant à Marcellesi et Gardin, ils consacrent un chapitre de leur livre au changement linguistique, dans lequel ils font état de certains travaux, principalement ceux de Volochinov et ceux de Labov (8), qui posent de façon intéressante des problèmes de changement linguistique en relation avec l'évolution de la société ; mais ces perspectives ne sont pas intégrées à leur problématique propre.

## 2. Les instances légiférantes en matière de langage

Chez Robin, de même que la langue et les pratiques discursives ne sont pas considérées comme partie intégrante d'un processus historique, de même ne sont pas envisagés les problèmes posés par l'existence d'une législation en matière de langage. On se référera utilement sur ce point au livre de R. Balibar et D. Laporte (9), qui analyse la politique des révolutionnaires de 1789 en matière de langage. Les auteurs étudient en particulier les relations entre la mise en place en France du système capitaliste et la nécessité d'une « langue commune » à tous, assurant l'égalité formelle indispensable au fonctionnement du système (tant dans le domaine de l'organisation du travail que dans celui des contrats et de la circulation des marchandises) ; ils montrent, d'autre part, comment ce « français commun », indispensable au fonctionnement des institutions « démocratiques », fut imposé par la « Terreur linguistique » comme relais, aussi bien dans la pratique politique qu'au niveau idéologique, de la forme-nation nécessaire à l'exercice du pouvoir bourgeois.

(8) V.N. VOLOCHINOV (*Marxism and the philosophy of language*, London, 1973, trad. de *Marxizm i filosofija jazyka*, Léningrad, 1930), refusant de s'enfermer dans les dichotomies langue-parole et grammair-style, étudie les différentes formes de « discours rapporté » dans l'histoire de la littérature, et établit une relation entre la dominance d'un mode de discours rapporté à une époque donnée et la forme d'organisation sociale de cette époque.

Quant à W. LABOV (cf. entre autres *On the use of present to explain the past*, Communication au XI<sup>e</sup> Congrès des Linguistes, Bologne, 1972), ses travaux sur le changement phonétique remettent en question la notion de loi phonétique, et font apparaître que l'évolution porte sur certains mots — idéologiquement marqués — et pas sur d'autres, et qu'elle ne peut être décrite sans tenir compte de certains facteurs sociaux tels que l'hypercorrection ou le « changement par le bas ».

(9) *Le Français national*, Hachette, 1974.

La méthode inaugurée par ce travail à propos de 1789 a évidemment une portée plus générale et devrait permettre de poursuivre l'histoire de la langue française, en mettant en valeur les fonctions diverses et en constatant déplacement du langage dans l'organisation de la formation sociale (quelle est actuellement la fonction de l'orthographe, de la langue écrite par rapport à la langue orale... ?)

Un exemple, récent, fera apparaître la langue comme objet de législation. Le vendredi 6 juin 1975, les députés de l'Assemblée nationale, dont *Le Monde* (8-9-10 juin 1975) n'indique pudiquement pas le nombre, ont voté une loi relative à la défense de la langue française, présentée par P. Bas (U.D.R.). Il s'agit de lutter contre l'introduction d'éléments étrangers dans notre langue, principalement d'éléments anglais. Le fantasme qui semble animer P. Bas est celui d'un remplacement pur et simple du français par l'anglais : « Ce n'est pas le jour où l'Europe serait anglophone qu'il faudrait songer à défendre notre langue. » Au-delà du sourire moqueur ou de l'indifférence, il ne nous semble pas qu'on doive sous-estimer ces épiphénomènes du nationalisme. Quoi qu'il en soit, les parlementaires ont eu au moins le mérite de poser clairement la langue comme enjeu et agent à la fois de la politique d'un Etat ; en cela, et en cela seulement, leur démarche rejoint celle des législateurs jacobins.

Ainsi, il importerait toujours de se demander qui légifère, de quelle place par rapport au pouvoir politique, en fonction de quelles nécessités économiques, idéologiques, et à travers quelles instances. Il faudrait alors parler de la place centrale prise par l'école.

Ces problèmes ne sont certes pas totalement absents chez Marcellesi et Gardin, mais ils sont abordés de façon très marginale. Il est fait état de « la pratique pédagogique, domaine où l'unification de l'objet est légitimement fondé » (p. 96). On pourrait pour le moins s'interroger sur les fondements de cette légitimité ! De même, le problème de la norme linguistique, dont on connaît l'importance particulière dans la formation sociale française, est évoqué en quelques passages (notamment à propos de Labov), sans que les questions ainsi soulevées (en particulier celle « de savoir qui possède les instruments normatifs » p. 204) se retrouvent dans la façon dont les auteurs abordent eux-mêmes la sociolinguistique.

## 3. Le champ des pratiques discursives

On est frappé, aussi bien à la lecture de Robin qu'à celle de Marcellesi et Gardin, par le fait que tous les matériaux linguistiques cités — que ce soit les corpus de leurs recherches propres, ou ceux de recherches auxquelles ils se réfèrent, excep-

tion faite des travaux de Labov cités par Marcellesi et Gardin — sont du même type : ce sont des productions *écrites* d'une part, et, pour l'essentiel des discours « politiques », dans le sens restreint du terme, c'est-à-dire produits par des appareils. Il n'est nullement question de contester le choix de leurs corpus, et, en ce qui concerne Robin, il est évident qu'un historien ne peut guère travailler sur autre chose que sur des documents écrits. Ce qui toutefois semble totalement absent chez les auteurs c'est une interrogation sur le statut de leurs corpus et sur la place que ce type de discours occupe dans le champ global des pratiques discursives à une époque donnée. Il faudrait au minimum s'interroger sur la différence entre production écrite et production parlée. Quant au choix du discours politique, si Robin pense que c'est dans ce type de texte qu'on pourra le plus facilement relever des traces de représentations idéologiques différentes, il conviendrait de se demander quel type de pratique discursive représentent ces textes : matériau calibré du point de vue linguistique, un certain type de référent (uniforme), ... On verra plus loin que, même s'ils révèlent des représentations idéologiques non dominantes, ces textes peuvent être considérés comme représentatifs des « pratiques langagières » dominantes.

#### 4. Le centrément sur le lexique

Les recherches de Robin et de Marcellesi et Gardin restent fondamentalement centrées sur le lexique, même si elles dépassent le niveau grossier d'une analyse purement quantitative ; on trouve en particulier chez Robin une critique pertinente de la lexicologie (chap. II), qui pose bien la nécessité de tenir compte de l'organisation linguistique dans laquelle les mots figurent (cf. par exemple « *féodal, féodalité et droits féodaux* » dans *les cahiers de doléances de 1789 de la bourgeoisie et dans ceux de la noblesse*, p. 181). Une fois de plus, c'est sans doute le fait de prendre comme point de départ les représentations idéologiques qui est à l'origine de ce centrément sur le lexique.

#### 5. La conception de la langue

Malgré la critique que les auteurs font de Saussure, en particulier des concepts de *langue* et de *parole*, ils restent enfermés dans une conception de « l'autonomie relative » du linguistique. C'est particulièrement net chez Robin qui se réfère sur ce point à M. Pêcheux (10). C'est uniquement dans le domaine sémantique que le concept saussurien de

(10) Cl. HAROCHE, P. HENRY, M. PÊCHEUX, *La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours*, Langages 24, 1971.

langue est remis en question. Les autres niveaux de fonctionnement linguistique (phonétique, morpho-syntaxe) sont implicitement considérés comme neutres du point de vue social. C'est ce qui permet à Pêcheux d'utiliser une méthode de représentation morpho-syntaxique des textes qui masque les différences qui pourraient être repérées à ce niveau-là.

Il importe de noter que l'absence de ces différentes questions est intimement liée. En poser une amène à poser les autres. En particulier, la conception de l'autonomie du fonctionnement linguistique est liée au choix du type de corpus sur lequel ils travaillent (corpus écrits, « calibrés », homogènes du point de vue linguistique), à l'absence de questions sur l'évolution historique de la langue, à la mise entre parenthèses de la légifération en matière de langue, et au centrément sur le lexique. C'est fondamentalement cette notion d'autonomie du fonctionnement linguistique que notre recherche sur les « pratiques langagières » vise à remettre en question.

#### L'ACTIVITÉ LINGUISTIQUE

L'absence de ces questions est particulièrement nette dans la conclusion de Marcellesi et Gardin, où ils avancent un certain nombre de notions — langue, activité linguistique, conscience linguistique, monde — dont nous allons tenter d'analyser les relations.

L'*activité linguistique* nous semble être entendue par les auteurs comme une activité des locuteurs, rendue possible par la faculté linguistique humaine ; activité sociale et productrice de discours, oraux ou écrits, individuels ou collectifs (ils parlent dans ce cas de « locuteur collectif »). Ces produits de l'activité linguistique ne sont jamais homogènes : « mélanges de langues mais aussi de niveaux de langue, de variété de langues » (p. 249).

L'objet des auteurs étant d'« esquisser une théorie de l'activité linguistique et de son reflet » (p. 241), nous avons posé au texte la question suivante : qu'est-ce que le reflet de l'activité linguistique ?

1. « La conscience linguistique est le reflet et la connaissance, nécessairement approximative, partielle et progressive, du fonctionnement de l'activité linguistique et de son caractère multiforme. » (p. 249.)

2. Les grammaires, toujours partiellement adéquates, reflètent l'activité linguistique.

3. La langue est le reflet de l'activité linguistique.

4. Le reflet de l'activité linguistique peut être considéré comme « une connaissance, plus ou moins idéologisée et empirique, ou scientifique » (p. 251).



Si nous suivons ces réponses, l'activité linguistique est reflétée à la fois par la langue, les grammaires, et la conscience linguistique. Il nous semble que les auteurs confondent là plusieurs niveaux d'analyse. Cette « connaissance, plus ou moins idéologisée... », qui est le reflet de l'activité linguistique, par qui est-elle produite ? Peut-on légitimement mettre sur un même plan la connaissance que les locuteurs ont de leur propre langue, et la connaissance qu'élaborent les linguistes et les grammairiens ? Il est certain que d'un point de vue strictement descriptif, on peut être amené à les confondre : cette connaissance est le produit d'une réflexion sur la langue dans les termes de la langue. C'est une activité commune à tous les locuteurs, inhérente à la faculté de langage ; on ne peut parler de la langue que dans les termes de la langue, à la différence d'autres systèmes sémiotiques. Et ce travail est constamment présent dans les pratiques de langage. En ce sens tout locuteur développe dans sa pratique une activité permanente de grammairien (11). Mais l'analogie doit s'arrêter là. Au regard des effets sociaux, ces deux pratiques doivent être soigneusement distinguées. Le grammairien, le linguiste sont des salariés ; ils produisent un travail et tiennent leurs discours sur la langue d'une place sociale dominante. L'activité normative des grammairiens, comme l'activité descriptive des linguistes, a socialement une fonction légiférante. La réflexion (salariée) sur la langue peut même, dans des situations historiques déterminées, être explicitement liée à la constitution d'un ordre économique et juridique. Ainsi en est-il de la politique jacobine de la langue sous la Révolution française, comme on l'a vu plus haut (12).

Nous voulons dire que la connaissance de la langue produite par la linguistique n'est jamais sans avoir des effets sociaux, manifestes ou non. En ce sens, nous récusons la partition opérée par Marcellesi et Gardin entre connaissance idéologique et connaissance scientifique.

Aujourd'hui, on peut voir concrètement ces effets dans l'application de la linguistique à l'école : élaboration de nouvelles grammaires, fonctionnelles, structurales, génératives..., rapports des commissions de réforme de l'enseignement du français, etc. A chaque fois, référence est faite aux acquis de la linguistique moderne, de Saussure à Chomsky, à l'appui non seulement d'une pédagogie mais aussi d'une politique de la langue.

(11) Activité que R. Jakobson appelle fonction *métalinguistique* du langage. A. Culioli, réservant ce terme à l'activité scientifique, parle ici d'activité *épilinguistique*.

(12) Cf. R. BALIBAR et D. LAPORTE, *op. cit.*

Ces effets sociaux sont moins évidents en ce qui concerne les textes linguistiques scientifiques. Il ne faudrait pas en conclure à leur inexistence, mais au contraire se donner les moyens de les mettre à jour par une analyse critique. Nous voudrions illustrer ce point de vue par quelques exemples, tout en sachant que seule une analyse plus approfondie de l'histoire de la linguistique pourrait avoir valeur de démonstration. La linguistique structurale s'est posée en rupture par rapport à la normativité des grammairiens. En substituant la description à la prescription, les linguistes ont eu le projet de construire un objet scientifique, et d'échapper ainsi à l'idéologie. Pourtant, cette construction n'a pu se faire qu'en posant la dichotomie langue/parole et en faisant de la langue (ou de la compétence d'un locuteur-auditeur idéal pour les chomskyens) l'objet exclusif de la linguistique. Ramenées à n'être qu'un moyen d'accès au système de la langue, les données de la parole n'ont plus eu qu'une place instrumentale, celle d'un échantillon de langue. Au pire, les faits de parole ont pris la place occupée auparavant par les exemples dans les grammaires traditionnelles ; au mieux, ils constituent les corpus des linguistes. Ce faisant, avec la distinction langue/parole, on a exclu de la linguistique toute possibilité de questionnement sur la réalité des pratiques langagières. C'est à ce prix que l'appareil formel de la linguistique dominante a pu se construire. Que certains linguistes acceptent de payer ce prix est une chose, qu'ils n'en voient pas les conséquences sur le plan idéologique en est une autre. Les pratiques langagières, « continent noir » des linguistes, domaine de la complexité, voire de la subjectivité, ne pouvaient être pensées comme un domaine d'analyse propre. Les conséquences de cette exclusion ne sont pas qu'internes à la linguistique ; la quasi-absence, jusqu'à présent, de travaux sur les « parlars des gens » est lourde de conséquences, dans le domaine pédagogique notamment. L'école, qui est censée « apprendre à parler » aux enfants, fonctionne dans une méconnaissance totale des discours qui sont tenus en son sein. Comment parlent les maîtres ? Comment parlent les enfants quand ils entrent à l'école, quand ils y sont... ? On peut mettre en cause l'institution scolaire, mais tout autant les linguistes, qui, ne s'étant pas intéressés aux productions langagières des locuteurs, ont objectivement renforcé les carences de l'institution, et leurs conséquences sociales.

L'attitude des linguistes structuralistes à l'égard des grammairiens nous livrera un autre exemple. Le mépris superbe de ces linguistes envers les grammairiens, leurs affirmations tranchées que la langue ne s'est jamais pliée aux prescriptions des grammairiens reposent sur des arguments « scientifiques » : lois d'économie interne de la langue, développement autonome.



Ceci n'est évidemment pas faux, et il n'est pas question de revenir en arrière en déclarant que la langue française a été façonnée de toutes pièces par les grammairiens normatifs. Mais, en ignorant systématiquement, au nom de lois formelles, les travaux des grammairiens, les linguistes ont retardé l'apparition d'un questionnement sur la fonction de cette production. Comme le montrent R. Balibar ou N. Bisseret, et dans une certaine mesure J.-C. Chevalier (13), les grammaires normatives font partie du processus de prise de pouvoir politique, économique, et idéologique de la bourgeoisie montante. A ce titre, elles ont eu des effets sociaux multiples, y compris dans le fonctionnement même de la langue, que les recherches actuelles, centrées sur la formalisation, masquent complètement.

Ces quelques remarques ne sauraient constituer une critique cohérente de l'illusion scientifique en linguistique. Néanmoins, lorsqu'on se fixe concrètement la tâche de décrire des pratiques langagières, on ne peut faire l'économie d'une remise en cause des concepts fondamentaux de la linguistique dominante et d'une critique de son développement historique. Cette critique, absente chez Robin, ne nous paraît pas beaucoup plus présente chez Marcellesi et Gardin dans leur définition abstraite de l'activité linguistique.

#### POUR UNE SOCIOLOGIE DU LANGAGE : LES PRATIQUES LANGAGIÈRES

Nous avons tenté de rapprocher les démarches de ces deux ouvrages, tout en sachant ce que cette entreprise a de réducteur et de partial. Nous avons sciemment orienté notre lecture autour de la question : en quels termes poser le champ de la sociologie du langage ? Nous proposons ce terme — plutôt que celui de sociolinguistique, qui renvoie généralement à des travaux actuels centrés sur la covariance, comme on l'a vu — pour marquer un décentrement de la problématique, c'est-à-dire principalement éviter la théorie du reflet. Que ce soit la langue, ou les pratiques linguistiques, qui soient conçues comme « reflet du monde », ce qui est en cause dans cette conception, c'est que le langagier n'est pas posé comme facteur constitutif d'une société déterminée et, comme tel, dépendant de l'organisation de la formation sociale. Comme le rappelle fort justement R. Balibar et D. Laporte : « ... "le français", qui

(13) N. BISSERET, recherches en cours.  
J.-C. CHEVALIER, *Histoire de la syntaxe, Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1570)*, Droz, 1968.  
R. BALIBAR, *op. cit.*

est la fois enjeu et objet d'uniformisation, n'est pas un matériau toujours-déjà-là prêt à fonctionner mais (...) il constitue au contraire un *ensemble normé de pratiques* dont la *construction* est historiquement un résultat de la lutte des classes » (p. 103.) Nous ne voulons pas jouer sur les mots : simplement, nous ne pouvons pas reprendre un terme, déjà lourd d'histoire et de sens, pour signifier autre chose. Par sociologie du langage nous voulons donc dire qu'il ne s'agit plus de séparer-rapprocher deux domaines, mais bien de voir comment le langagier est constitutif — à la fois enjeu et agent — d'une formation sociale (14).

Signalons que le terme de sociologie du langage est également utilisé par J.-P. Faye, et non pas comme chez Cohen ou Fishman en tant que synonyme de sociolinguistique. La sociologie du langage, ou plus exactement des langages, qui constitue pour Faye la partie essentielle de sa critique de l'économie narrative, se reconnaît comme science empirique ; elle vise à lier dans son analyse le champ de production du langage au champ des classes sociales en lutte, ou en guerre déclarée, en montrant que le premier est constitutif du second, et n'en est pas seulement le reflet ou la trace.

Sans entrer ici dans le détail des formulations et des résultats obtenus par Faye dans ses recherches sur la constitution des langages totalitaires (15), nous pouvons noter chez lui des préoccupations qui sont aussi les nôtres, alors qu'elles sont de fait absentes, tant chez Robin que chez Marcellesi et Gardin :

— L'articulation du langage et de la formation sociale ne se résoud pas *théoriquement* mais *concrètement* dans

(14) Nous prenons *formation sociale* dans une acception stricte : elle est descriptible en termes de modes de production contradictoires dont il s'agit de dégager l'articulation spécifique. « Dans toute formation sociale on constate la dominance d'un mode de production, dominance qui produit des effets complexes de *dissolution-conservation* sur les autres modes et formes de production, et qui confère à ces formations sociales leur caractère. » (N. POULANTZAS, *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, Le Seuil, 1974, p. 25.)

Encore sommes-nous pour l'instant dans l'incapacité d'assigner au langage une place théorique précise dans la description des formations sociales, et à plus forte raison de décrire, par exemple au sein de la formation sociale française actuelle, la place occupée par l'ensemble des pratiques langagières qu'on appelle « le français ». De même « les effets complexes de dissolution-conservation », dont on pressent que les pratiques langagières sont porteuses ne peuvent être saisis pour le moment que partiellement, à travers des études limitées et « locales ».

(15) *Les langages totalitaires*, Hermann, 1974. *Théorie du récit*, Hermann, 1974.

- une exploration des matériaux du langage et de leur circulation dans une conjoncture donnée.
- C'est dans la circulation des énoncés qu'il est possible de suivre à la fois la constitution et la transformation, et l'effet social des divers langages.
  - La sociologie des langages ne saurait se réduire à une analyse des matériaux en termes d'appareils (c'est-à-dire renvoyant à des positions idéologiques précises et donc à un choix de matériaux forcément calibrés, que ce soit par l'écriture ou par le dispositif des expériences). Ainsi, à propos d'une recherche à entreprendre sur la révolution russe, et dont la méthode serait comparable à celle de son travail sur les langages totalitaires, Faye écrit : « (ce travail) ne serait possible que si les archives complètes des semaines de Pétrograd pouvaient être constituées : elles supposeraient le rassemblement de toutes les lettres, et notes, de tous les messages sans distinction émis par les acteurs principaux du Soviet de Pétrograd et des animateurs de ses différents partis — et de l'enregistrement, sténographique ou autre, de tous les discours prononcés, de toutes les improvisations orales. » (*Théorie du récit*, p. 116.)

#### ESSAI DE DÉFINITION DES PRATIQUES LANGAGIÈRES

Nous prendrons un exemple pour montrer que l'impasse pointée par Robin est peut-être liée au fait de rester enfermé dans l'étude des éléments linguistiques constitutifs d'un discours (syntactiques ou lexicaux). Au cours d'une enquête sur une chaîne de montage, un sociologue (16) s'est trouvé confronté à des phénomènes langagiers qu'il n'était pas dans son objectif initial de décrire : les travailleurs développaient une forme spécifique d'échanges langagiers — soit l'absence d'échanges (14 ne parlaient jamais pendant le travail), soit des échanges extrêmement brefs, entrecoupés de longs silences (8 parlaient 10 mn par jour, 8 parlaient plus longtemps) ; il est à remarquer que pendant les pauses, les ouvriers avaient le même « comportement » langagier. Si l'on avait enregistré et transcrit ces productions, on y aurait vraisemblablement trouvé des éléments de syntaxe propres à l'oral (17),

(16) I. GRANSTÉDT, communication au groupe de sociologie du travail, Département de sociologie de Paris VII (hiver 75).

(17) Les formes canoniques d'énoncé du type SN + V + SN devraient être décrites comme spécifiques à l'écrit, dans la mesure où l'on trouve à l'oral : « il y a un N qui... », c'est le N qui..., le N il... » et non pas SN+V+SN.

éventuellement des éléments lexicaux déterminés par l'origine sociale des locuteurs ; mais on serait passé complètement à côté de ce que n'importe quel observateur aurait repéré : le débit — pauses et silences — qui fondait une pratique langagière particulière.

Nous n'emploierons donc pas les termes de pratiques linguistiques ni d'activité linguistique pour éviter la confusion entre l'activité des linguistes et la pratique langagière quotidienne de l'ensemble des locuteurs. Nous voulons tenter d'appréhender un ensemble de pratiques langagières, hiérarchisées socialement, spécifiques d'une formation sociale donnée ; ensemble dans lequel tout locuteur est pris sans même en être conscient.

Nous avançons l'idée d'une *formation langagière*, entendue comme un ensemble réglé de pratiques langagières, qui organise celles-ci selon des rapports de force en pratiques dominantes et pratiques dominées. En ce sens, il s'agit de décrire les rapports de force qui structurent les pratiques langagières au sein d'une formation langagière. De ce fait, nous posons qu'il existe des rapports de pouvoir *entre* les pratiques langagières, et non pas seulement, comme dans la perspective de Robin ou de Marcellesi et Gardin, que le langagier porte trace, reflète des rapports de pouvoir existant ailleurs.

Ces notions de pratique langagière et de formation langagière nous avons été amenés à les avancer à partir d'un travail de recherche concret entrepris dans trois Cours Préparatoires parisiens. Durant un an, nous avons observé et enregistré les échanges langagiers, la vie langagière dans la classe, plus exactement *de* la classe. Nous n'avions pas de protocole précis d'expérimentation, mais nous étions présents régulièrement et intégrés aux activités de la classe. De cette observation, des discussions avec les institutrices, est née l'hypothèse que l'appareil scolaire opère une régulation du langagier dans un sens très précis qui s'écarte un peu, nous semble-t-il, des descriptions communément admises en matière de socio-pédagogie. Les pratiques langagières orales des enfants (par exemple, la manière dont ils se parlent entre eux) ne présentent pas initialement de différences pertinentes, qui manifesteraient clairement des différences d'appartenance de classe. Mais cette pratique langagière orale est progressivement exclue par l'école, et d'abord dans l'apprentissage de la pratique langagière écrite (à travers la triple soumission des enfants à une discipline des gestes et du corps, à la discipline de l'orthographe, à la discipline du « style » écrit). Dès lors la pratique langagière orale n'a plus d'existence reconnue, elle est totalement subordonnée à la pratique langagière écrite, seule pratique reconnue



institutionnellement (18). Et c'est en fait dans la soumission diversifiée aux normes de la pratique langagière écrite qu'apparaissent nettement les différences d'appartenance de classe. De notre point de vue, l'appareil scolaire se caractérise donc essentiellement par la domination d'une pratique langagière, l'écrit, et l'exclusion d'une pratique langagière commune à tous les enfants, l'oral.

La tâche que nous assignons à la sociologie du langage est donc de décrire la formation langagière dans une formation sociale donnée, c'est-à-dire un ensemble de pratiques langagières liées entre elles par des rapports de domination, donc contradictoires. Toute étude menée dans ce sens doit être située dans un processus historique. La formation langagière en France sous l'Ancien Régime, la ou les formations langagières en 1975 doivent faire l'objet de descriptions spécifiques, qui permettront ensuite d'analyser leurs relations. Les études de R. Balibar et D. Laporte ouvrent la voie à de telles recherches.

Les pratiques langagières n'étant pas repérables en termes individuels, on ne peut guère, du point de vue méthodologique, recourir à la situation d'interview, largement utilisée en sociolinguistique. Elle ne permet pas d'appréhender la hiérarchisation des pratiques et les rapports de forces qui s'y inscrivent.

Si l'on peut montrer, comme l'a fait Labov, que tous les locuteurs tiennent en fait à leur disposition l'ensemble des moyens linguistiques (de langue), et qu'en ce sens il est faux de parler « d'handicapés linguistiques » (19), en revanche l'organisation sociale, en réglant les échanges, impose où ça parle, où ça ne parle pas, et comment ça parle. Ce n'est donc pas dans des situations artificielles (tests, montages d'expériences) et individuelles (interviews) que l'on pourra appréhender les phénomènes langagiers, mais bien dans des *situations sociales réelles*, historiquement significatives. C'est ainsi que nous avons choisi de travailler sur le C.P. parce que nous y distinguons un moment-clé dans la structuration des pratiques langagières.

Mais il serait aussi intéressant de travailler sur des situations historiques où les pratiques se « dérèglent », comme dans des cas de grève, où les rapports de force, en se renversant,

(18) Nous parlons ici du fonctionnement de l'institution scolaire en général, et non de celui des classes dans lesquelles nous travaillons. Celles-ci en effet mettent en pratique une pédagogie de type expérimental où l'oral a un statut, même si celui-ci est dominé toujours par l'écrit. De toute façon il reste que l'École impose strictement l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au C.P.

(19) C'est ce qu'ont bien montré C. DANNEQUIN, M. ENGELSON-HARDY, F. VIDAL-PLATON : « Les enfants du prolétariat, des "handicapés linguistiques" ? » in *Politique-aujourd'hui*, août-septembre 1974.

même provisoirement, font apparaître une autre structuration. Les très nombreuses remarques (20) faites par les travailleuses et les travailleurs de LIP au sujet des transformations profondes que commencent leurs pratiques langagières au cours de leur lutte — du silence à la prise de parole, de l'acquiescement à la discussion et à la polémique, des paroles vides et rares de la vie quotidienne à la recherche commune d'un langage capable d'exprimer en le transformant le sens d'une lutte — tout cela appelle un approfondissement de la notion de pratique langagière susceptible de rendre compte du fonctionnement linguistique au sein même du fonctionnement social.

JOSIANE BOUTET,  
PIERRE FIALA,  
JENNY SIMONIN-GRUMBACH.

(20) Voir notamment à ce sujet :  
LIP au féminin, supplément à *Combat socialiste*, Dijon, 1975.  
C. PIAGET : LIP, Charles Piaget et les Lip racontent, Stock, 1973.